

Organisation

L'équipe du CLIC Pilot'âge vous accueille :

- Par téléphone du lundi au vendredi de 8h30 à 12h (sauf le jeudi matin) ;
- Dans ses locaux au CCAS de Saint Nazaire du lundi au vendredi de 13h30 à 17h ;
- Visites à domicile ou entretien au service sur RDV

Contact



CLIC Pilot'âge

37, Rue Pierre Mendès France

CS 40416

44606 Saint-Nazaire Cedex



02 40 17 19 20



clicpilotage@mairie-saintnazaire.fr

CLIC PILOT'âge

Centre local d'information et
de coordination gériatrique

Centre Local
d'Information et de
Coordination
gériatrique

CLIC PILOT'âge MODE D'EMPLOI

Une équipe mobilisée sur le territoire des
10 communes de la Carène



Carsat Retraite
& Santé
au travail
Pays de la Loire

Loire
Atlantique

Ses missions

- **Information** : Accueil, écoute, information, conseil et orientation pour toute question en lien avec l'**autonomie** concernant les personnes âgées de **60 ans et plus** et leurs proches sur le territoire de la Carène.
- **Évaluation** : Évaluation globale des **besoins** de la personne (sociaux, santé, relationnels, etc...) par **téléphone, entretiens physiques** dans nos locaux ou en **visites à domicile** en fonction de la nécessité pour élaborer un projet d'accompagnement personnalisé.
- **Accompagnement et suivi** : Si besoin, le CLIC accompagne la personne âgée et /ou son entourage à domicile dans la mise en œuvre des aides et des services.

L'information et/ou l'accompagnement peuvent concerner :

- **L'accès aux prestations** : Allocation Personnalisée à l'Autonomie...
- **Le soutien dans la mise en place d'un service** : aide à domicile, soins infirmiers...
- **L'orientation vers les divers modes d'accueil** : hébergement temporaire, accueil de jour ou de nuit, d'urgence ou hébergement permanent, résidence autonomie...
- **L'aide aux démarches d'adaptation du logement** en lien avec les organismes compétents
- **L'aide au projet de vie** : habitat adapté, visite d'établissement pour les personnes en situation d'isolement familial
- **L'aide à l'entourage et à la personne âgée** aux démarches de demande de protection juridique

L'action du CLIC ne couvre pas les domaines suivants :

- Toute démarche relative à l'emploi direct (Chèque Emploi Service Universel..), l'accompagnement budgétaire, l'accès au logement individuel, la constitution d'un dossier de retraite
- Les démarches liées aux impôts
- Toute démarche pour une personne résidant de manière permanente en établissement

Dans ces situations, le CLIC réoriente vers les services compétents.